

LPO Infos VENDÉE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Coquelicots dans la plaine du sud Vendée © Julien Sudraud - LPO85

ÉDITO : LA FUSION AFB – ONCFS MENACÉE PAR LES LOBBIES DE LA CHASSE

À l'origine : l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) a vu le jour au 1^{er} janvier 2017.

Elle regroupait quatre organismes d'Etat concourant à la préservation de la biodiversité terrestre et maritime :

- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- Parcs Nationaux de France,
- Agence des Aires Maritimes Protégées,
- Atelier Technique des Espaces Naturels.

La nouvelle structure n'avait pas pour but de surcharger le millefeuille administratif mais au contraire de simplifier et de fluidifier le fonctionnement des éléments qui la composent et d'en assurer un financement équilibré.

Cette formule ayant donné satisfaction dans son ensemble, les acteurs de l'environnement ont voulu l'étendre à d'autres structures d'Etat complémentaires, telles que l'ONCFS, le Parc Naturel Régional du Marais poitevin, l'Etablissement Public du Marais Poitevin. Les ressources humaines de l'ONCFS viendraient renforcer le dispositif de police de l'environnement et autres missions de préservation des habitats et des espèces et renforcer le champ des activités de ce nouvel organe pour les milieux terrestres.

Un projet de loi a donc été établi pour réaliser cet élargissement. Projet soutenu par les ONG pro-environnementales, avec naturellement des suggestions d'amélioration.

Hélas ! Dès la première lecture du projet de loi, le Sénat en a proposé une version complètement défigurée. Sous la pression évidente des lobbies de la chasse, ont été accordés aux fédérations des chasseurs un rôle qui n'est pas le leur et de gros avantages n'ayant plus rien à voir avec la défense des espèces et des milieux. Ont-ils vraiment leur place dans un office dédié à la biodiversité ?

La presse s'est fait écho de cet épisode peu glorieux. À bien des égards, on pourrait s'amuser du procédé, tant les ficelles sont grosses. Vouloir associer à un organisme d'Etat les sociétés de chasse et fédérations des chasseurs, de caractère privé, donc sous l'influence d'intérêts privés, c'est confondre les intérêts corporatistes avec l'intérêt général, incompatibles avec la protection de la biodiversité.

Cette opération de détournement digne d'un sketch d'assez mauvais goût n'est donc pas passée inaperçue.

Elle a provoqué une réaction unanime des associations de défense de la nature et de l'environnement. Plus de 40 de ces associations, entre autres la LPO, ont signé le communiqué de presse du 19 avril 2019 à l'initiative de FNE. Il résume bien les dérives proposées par le Sénat ⁽¹⁾.

À lire absolument pour vous faire une idée de ce qu'est le pouvoir des lobbies de la chasse auprès de quelques sénateurs nostalgiques de privilèges et de pratiques d'un autre temps.

Quelques exemples suffisent à illustrer l'esprit des amendements proposés :

- Les chasseurs obtiendraient au moins 10 % des sièges au conseil d'administration, de même que les organisations agricoles et forestières (rien pour les APNE*, les naturalistes...)
- Les fédérations régionales des chasseurs pourraient se voir confier la gestion des réserves naturelles nationales, aujourd'hui sous la responsabilité de l'Etat !
- Toutes les espèces seraient susceptibles d'être chassées à partir du moment où elles sont en bon état de conservation ou si elles "posent des problèmes" (gestion adaptative) !
- Des dérogations seraient accordées pour chasser les oiseaux migrateurs après la fermeture sous différents prétextes (au mépris des directives européennes) !
- Superficie minimale des réserves de chasse communales réduite de moitié !
- Création du délit d'entrave à l'action de chasse (amende : 30 000 €, peine de prison : un an) !

Faut-il nous inquiéter de ces manœuvres ?

L'Assemblée Nationale dispose d'assez de commissions compétentes pour déjouer ces pièges et recadrer le projet dans son esprit et dans sa forme, avec le soutien actif des APNE et de nombreux fonctionnaires conscients des enjeux. Mais cet épisode déplorable laissera des traces autour de l'enjeu biodiversité ! Et de bien mauvais arguments offerts aux faux amis de la nature !

Surtout, il est important de retenir ce qu'est le projet de loi initial qui conserve le soutien, quoique nuancé, des APNE. L'entrée en application de la loi définitive est prévue pour janvier 2020, ce qui est sans doute un délai trop court. Les associations concernées devront rester vigilantes au fil des débats quant au respect des intentions qui prévalaient à l'origine.

Marc BLANCHARD, Trésorier adjoint de la LPO Vendée

(1) <https://www.fne.asso.fr/communiqués/le-futur-office-fran%C3%A7ais-de-la-biodiversit%C3%A9-menac%C3%A9-par-les-lobbies-de-la-chasse>

* APNE = Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement

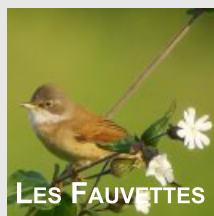
AU SOMMAIRE DE CE N°



RETOUR SUR L'AG



LE LESTE



LES FAUVETTES



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
VENDÉE



VIE DE L'ASSO : RETOUR SUR LA 24^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG, UN MOMENT INSTITUTIONNEL...

Nous étions 96 personnes ce samedi 6 avril 2019 à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (124 avec les adhérents LPO représentés par pouvoir).

Rapport moral... (extraits)

Conformément au projet associatif élaboré en 2015, la LPO Vendée progresse et fait progresser son entourage du "développement durable" vers la transition écologique. La biodiversité doit retrouver sa place dans les villes et les campagnes ; cela passe obligatoirement par l'évolution de nos modes de vie et de consommation.

C'est dans nos assiettes, nos logements et nos moyens de déplacement que se joue l'avenir des alouettes. Chaque fois que nous consommons des produits qui ont utilisé des biocides nous sommes responsables de la disparition du vivant. Il y en a partout et j'en consomme beaucoup malgré mes convictions.

L'audace vendéenne est remarquée et elle a récemment été reconnue au salon de l'agriculture par la remise du trophée de « l'Excellence BIO » qui a salué notre capacité à impliquer les naturalistes dans le projet des Cochets.

D'autres groupes se construisent, dans le département et en région, grâce à notre impulsion qui est encouragée par des bienfaiteurs qui croient en notre esprit d'initiative. Le fonds de dotation Itancia a été parmi les premiers et d'autres bienfaiteurs sont séduits grâce au travail de la coordination régionale LPO Pays de la Loire notamment.

Beaucoup d'espoir grâce à l'implication de toute l'équipe de salariés et de bénévoles de la LPO Vendée. Merci à tous, on peut être fiers de nous.

Frédéric SIGNORET

Rapport financier

Marc Blanchard, notre trésorier, et Madame Garcia, la commissaire aux comptes, ont présenté le rapport financier 2018 et le budget prévisionnel 2019, approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Bilan d'activités

Les activités de l'association sont en cohérence avec le projet associatif. Le bilan d'activités 2018 met en valeur les actions phares de l'année pour chacun des axes. Lors de cette AG 2019, nous avons pu innover en présentant ce bilan d'activités lors de 5 ateliers qui ont permis des échanges plus riches avec les adhérents LPO.

L'élection du CA

Le conseil d'administration est renouvelé par tiers à chaque AG.

Pour cette AG 2019,

- 4 candidats issus du **tiers sortant** : André Barzic, Christophe Oury, Frédéric Signoret et Gildas Toubanc
- 2 **nouveaux** candidats : Johan Gardon et James Pelloquin
- **Chloé Bruneau et Matthieu Faveyrial**, arrivés en fin de mandat n'ont pas souhaité renouveler leur engagement au sein du CA : nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur investissement en tant qu'administrateur de la LPO Vendée.

Résultats des votes

André Barzic	122 voix
Christophe Oury	122 voix
Frédéric Signoret	122 voix
Johan Gardon	122 voix
James Pelloquin	122 voix
Gildas Toubanc	118 voix

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019 DE LA LPO VENDÉE :

BUREAU



Frédéric SIGNORET
- Président



Vincent PIPAUD
- Trésorier



Gildas TOUBLANC
- Vice-président



Marc BLANCHARD
- Trésorier adjoint



Johan GARDON
- Nouveau en 2019



Jean-François HEE



James PELLOQUIN
- Nouveau en 2019



Jacqueline FRANCASTEL



Sébastien GUILHEMJOUAN



Christian TANGUY

VIE DE L'ASSO (SUITE) : RETOUR SUR L'AG

L'AG... AUSSI UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ !

La journée se déroula en deux temps forts, une "matinée de la biodiversité" avec 3 sorties ouvertes au grand public et l'AG à proprement parler l'après-midi sous une formule inhabituelle.

Après un accueil dans la salle Marie de Beaucaire autour d'un traditionnel café/brioche préparé en amont par le groupe local LPO naissant de Saint-Hilaire - Saint-Gilles, la "matinée de la biodiversité" s'est déroulée autour de 3 rendez-vous :

- une lecture du paysage entre l'estuaire de la Vie et le marais salé par Vincent (Attelage de la Vie) et Alexis avec, pour point d'arrivée, le marais salant Prédevie (terrain LPO Vendée) lieu de l'installation de ce dernier comme saunier,
- une sortie "tous azimuts" entre plage et dune du Jaunay avec Laurence et James,
- un point d'obs' à la plage de Sion-sur-l'Océan animé par Alexandre avec une intervention de M.F. Simonet du CPNS sur l'intérêt de préserver la laisse de mer.

Ce sont plus de 75 personnes, réparties entre les différents groupes, qui ont participé à ces sorties profitant des seuls instants sans pluie d'une journée qui se vaudra très humide mais avec le souvenir d'une balade en calèche contée autour de l'Histoire du paysage, de la démarche d'installation d'un jeune saunier via le réseau Paysans de nature®, du chant de l'Alouette lulu ou l'observation d'un Goéland pontique !

Après une pause déjeuner au chaud, conviviale et méritée, dans une salle pleine avec vue sur le port de Saint-Gilles, l'AG reprend avec, en présence de 80 adhérents LPO, un mot de Frédéric Signoret, président de la LPO Vendée, de François Blanchet, maire de Saint-Gilles et conseiller régional et Christophe Chabot, président de la Communauté de Communes et maire de Brétignolles-sur-Mer, très intéressés par le sujet de la biodiversité.

Le député Stéphane Buchou fut excusé mais l'annonce de l'AG organisée localement aura permis de le rencontrer en amont afin de lui exposer les projets en cours de la LPO Vendée.

Sous une forme éclatée en groupes de travail, cinq thèmes furent présentés lors de l'après-midi : la démarche Paysans de nature®, l'atlas reptiles et amphibiens en cours, la présentation des budgets et comptes de l'association, la renaturation d'un cours d'eau à la Chabotterie...

Finalement cette formule inédite aura rendu l'après-midi de l'assemblée plus dynamique et participative, faisant l'unanimité.

La journée se termina par le mot de Fred, la présentation de la commissaire aux comptes et l'élection du CA. Sous l'impulsion d'Alexis remerciant les partenaires de l'AG, nous nous retrouverons chez lui pour une grillade au son des cornemuses sous une pluie toujours battante.

Comme on dit : AG pluvieuse, AG heureuse !

Merci à tous les bénévoles (Vincent, James, Alexis, Zoé, Daniel, Nicolas, Laurence, Alexandre, Michèle, ...) qui se sont fortement investis dans la préparation de cette assemblée générale qui fut un véritable moment de partage réussi.

Le RDV est pris pour l'an prochain dans le Sud Vendée.

James PELLOQUIN

19 ADMINISTRATEURS



Luc CHAILLOT
- Secrétaire



Christophe OURY
- Secrétaire adjoint



Jean-Robert
BARITEAU



Jean-Noël PITAUD



Daniel BRENON



André BARZIC



Bertrand ISAAC



Jean-Guy ROBIN



Suzanne PRAUD



**Retrouvez le bilan d'activités 2018
de la LPO Vendée
sur <http://vendee.lpo.fr>**



JE, TU, IL, ELLE BÉNÉVOLE... À LA LPO VENDÉE !

DEVENIR BÉNÉVOLE LPO, SAISIR SON BÉNÉVOLAT : UN NOUVEL OUTIL EN LIGNE SUR VENDEE.LPO.FR

La LPO Vendée s'est dotée d'un nouvel outil en ligne pour répondre à 2 besoins :

- présenter toutes nos offres de bénévolat
- avoir un outil fiable et performant pour la synthèse du bénévolat.

Devenir bénévole LPO

Découvrez sur notre site internet toutes les actions de la LPO Vendée auxquelles les bénévoles peuvent participer. Vous pouvez effectuer votre recherche par mots-clés ou par secteur.

Trouvez la ou les action(s) qui vous semblent les plus pertinentes pour vous et contactez le référent de l'action pour y participer !

<http://vendee.lpo.fr>
Rubrique "Agir"



Saisir son bénévolat

La LPO Vendée valorise le bénévolat, c'est-à-dire que l'association enregistre le temps et les kilomètres que les bénévoles consacrent aux activités de l'association. C'est essentiel pour affirmer clairement notre présence aux yeux de nos partenaires publics et privés et pour témoigner de l'importance de l'engagement de chacun.

Par exemple en 2018, 211 personnes ont déclaré avoir fait du bénévolat pour la LPO Vendée, ce qui représente 22 871 heures et 71 339 km de bénévolat. Pour avoir une synthèse annuelle la plus fine possible, chaque bénévole doit saisir en ligne son temps et ses kilomètres.

Cette valorisation comptable annuelle vous permet de demander un reçu fiscal.

Comme toutes plateformes en ligne avec des données personnelles, vous devez vous connecter. Pour ce faire, il faut créer un compte qui sera associé à un nom d'utilisateur (votre adresse mail) et un mot de passe. Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter ou pour enregistrer votre bénévolat, n'hésitez pas à me contacter au 02 51 46 21 91.

Amandine BRUGNEAUX

VALORISER LA VACHE MARAÎCHINE COMME OUTIL DE PROTECTION DES PRAIRIES LITTORALES :

un projet mené par l'INRA avec les éleveurs et la LPO Vendée

La station INRA (Institut National pour la Recherche Agronomique) de Saint-Laurent-de-la-Prée (Charente Maritime) a sollicité la Fondation de France pour travailler, avec l'association des éleveurs de vache maraîchine, la LPO Vendée et des consommateurs, sur un projet de valorisation de cette race domestique menacée autour des prairies de marais atlantique.

Que vient faire la LPO Vendée là-dedans, direz-vous ?

La LPO Vendée participe à ce projet car nous sommes convaincus que c'est en parlant de biodiversité sauvage avec des éleveurs qui s'intéressent déjà à la biodiversité domestique que les pratiques d'élevage prendront en compte, dans la durée, le respect de la faune et de la flore, notamment dans les zones de marais humides.



Visite de ferme avec l'INRA et la LPO Vendée © Gaëtan CALMES

Cette année, 12 visites de fermes sont organisées chez des éleveurs du Marais breton, du Marais poitevin et du marais de Talmont. Il s'agit, lors de ces visites auxquelles sont invités d'autres éleveurs et des consommateurs, d'échanger sur les questions de biodiversité sauvage, sans entrer dans le jargon technique naturaliste : repérer ensemble les éléments de paysage ou de gestion qui "génèrent" de la biodiversité (absence de biocides et d'engrais de synthèse, prairies inondées, mares, buissons, roselières, frênes têtards, chargement de pâturage etc.), discuter des moyens d'améliorer ces éléments (surface, connexion entre eux...) et des freins techniques, financiers ou culturels qui empêchent cette amélioration.

Il s'agit aussi de réfléchir à un travail associant à long terme naturalistes, chercheurs, consommateurs, éleveurs, pour ancrer ce dialogue autour de la biodiversité sauvage dans les habitudes et dans la communication auprès des consommateurs.

Les visites de fermes qui ont lieu au printemps sont passionnantes et riches, chacun apportant sa vision de la biodiversité sauvage et ses connaissances sur le paysage, le patrimoine, l'élevage, la nature.

Perrine DULAC



LA LPO VENDÉE EN ACTIONS !

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ À SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Depuis la fin de l'année 2018, la LPO Vendée, la commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et l'IUT de Génie biologique de La Roche-sur-Yon mènent un partenariat en faveur de la biodiversité communale. Cette action est financée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne dans le cadre des appels à projets biodiversité.

Mais concrètement que se passe-t-il ?

La commune de Saint-Gilles est une commune littorale et fortement urbanisée. Si plusieurs espaces côtiers sont bien connus des naturalistes (dunes) et bénéficient de protection (acquisition du conservatoire du littoral, Natura 2000), le bocage rétro-littoral est par contre méconnu. Forts de ce constat et au regard des nombreuses dynamiques associatives locales, nous avons lancé un inventaire participatif des haies de la commune. Réalisé par des habitants volontaires de Saint-Gilles, cet inventaire se déroule en ce moment : une quarantaine de personnes ont pu participer à des formations et arpentent le territoire communal pour décrire le réseau de haies.

En parallèle, un étudiant de l'IUT de Génie Biologique de La Roche-sur-Yon, réalise son stage de fin d'études sur la coulée verte (espace vert urbain). En lien avec les services techniques de la commune et les bénévoles du groupe local, Loïc établit un diagnostic écologique et des mesures de gestion seront discutées avec la commune.

Plusieurs autres actions sont prévues, autour du foncier communal, et se mettront en place progressivement en 2019 et 2020.

Ce projet est l'aboutissement de l'engagement des administrateurs locaux de la LPO Vendée et de la volonté des élus et des services de la commune pour faire avancer la protection de la nature.

François VARENNE

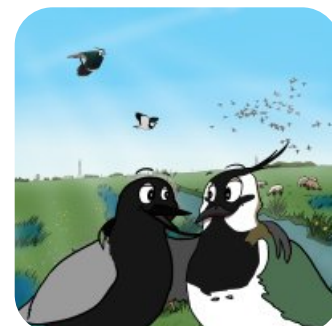


Bénévoles qui participent à l'inventaire des haies à Saint-Gilles
© Loïc Baribaud

LE JEU DU VANNEAU

Un nouvel outil de sensibilisation à la RNR Marais de la Vacherie

Afin de sensibiliser petits et grands à la protection des prairies humides de la Réserve Naturelle Régionale Marais de la Vacherie, la LPO Vendée a créé « Le jeu du Vanneau », une sorte de jeu de l'oie mais avec pour emblème le Vanneau huppé, oiseau caractéristique de la réserve.



Jeu du Vanneau
Dessin © Lydie Gourraud

Le jeu est bien sûr parsemé d'embûches qui permettent de mettre en lumière les dangers qui pèsent sur les prairies humides, la faune et la flore mais aussi de cases « bonus » qui mettent en avant les solutions mises en place sur la Réserve Naturelle.

Ce jeu a été conçu avec l'aide de l'agence de communication « Les Pieds sur Terre », le talent de dessinatrice de Lydie Gourraud et grâce au soutien financier de la Région Pays de la Loire, de l'Agence de l'Eau et du FEDER.

Merci à eux.

Mélanie LAPLACE & Victor TURPAUD FIZZALA



Moutons à l'île d'Yeu © Terres fert'île

ÎLE D'YEU : DE NOUVEAUX PROJETS

Après la création d'un groupe local LPO sur l'île d'Yeu en 2017, les partenariats se concrétisent sur "le caillou".

En 2019, la LPO Vendée va réaliser, avec le Conservatoire des Espaces Naturels et la commune, un plan de gestion des six petits marais de l'île. Les prospections ont débuté en mars par la recherche des amphibiens.

Le Collectif Agricole (groupe de paysans et de consommateurs) a aussi invité le réseau Paysans de nature® sur l'île à l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides. L'occasion pour la LPO Vendée de rencontrer les multiples acteurs de l'île impliqués dans le projet agricole "Terres Fert'île" (employés communaux, paysans, bénévoles du collectif, de la LPO, de Yeu Demain), qui vise à favoriser l'installation agricole sur l'île.

Perrine DULAC



REFUGE LPO DE L'HÔPITAL MAZURELLE (LA ROCHE-SUR-YON)

Des tondeuses... à 4 pattes à Mazurelle

Engagé à protéger et favoriser la biodiversité de son parc, le Centre Hospitalier G. Mazurelle est depuis 2010 labellisé Refuge LPO, premier réseau national de jardins écologiques. Cette procédure vise à mettre en avant des actions concrètes pour la conservation de la faune et la flore sauvages.

Une des propositions faites dans le cahier des charges « Refuge LPO » vient de se concrétiser : l'éco-pâturage démarre à Mazurelle !

Mise en valeur de la biodiversité sauvage mais aussi domestique

L'éco-pâturage est une méthode ancestrale d'entretien écologique des espaces verts présentant de multiples avantages. Le Centre G. Mazurelle et ses agents Espaces Verts ont récemment lancé un partenariat avec Sébastien GUILHEMJOUAN, paysan nouvellement installé au sud de La Roche-sur-Yon et membre du réseau Paysans de Nature®.



Sébastien et ses brebis © Ferme du Lorient

Cette initiative, contrairement à la tonte mécanique, permet de maintenir une mosaïque d'habitats au sein du milieu prairial avec une plus grande diversité floristique et les cortèges d'espèces qui y sont associés (insectes, oiseaux). Tout en favorisant la biodiversité sauvage, c'est une biodiversité domestique et notamment les races locales qui sont préservées.

Depuis le mois d'avril 2019, les brebis Landes de Bretagne pâturent dans le secteur nord-est de l'hôpital (proche espace technique). La rusticité de cette espèce fait qu'elle se contente de peu pour s'alimenter (pas besoin de complément) et valorise ainsi les milieux pauvres. En plus de son esthétisme, elle supporte très bien d'être en plein air : pas besoin d'abris.



Les brebis Landes de Bretagne de Sébastien, installées à Mazurelle
© Léa Brun - LPO Vendée

Des bénéfices thérapeutiques

Cette démarche s'inscrit aussi dans une dimension éducative et thérapeutique. En effet, au-delà des bienfaits pour la biodiversité, c'est une véritable cure de bien-être pour les patients et les salariés de l'hôpital qui voudront rendre visite à ce petit troupeau. Par la proximité au monde animal et les beaux jours approchant, c'est tout le cadre de vie du centre qui sera amélioré. De nombreuses études ont déjà prouvé que la présence d'animaux favorise l'ouverture au monde extérieur tout en réduisant le stress et l'anxiété des patients.

Sébastien viendra régulièrement contrôler ses bêtes et les déplacer selon la disponibilité en herbe (les clôtures seront amovibles). Ce sera également l'occasion de proposer une agriculture biologique de proximité (vente de veau et de pâtes paysannes) et de répondre à toutes vos questions lors de différentes animations sur le métier d'éleveur : tonte des moutons, petite transhumance, etc.

Rendez-vous aux jardins

Sébastien et ses brebis ainsi que les bénévoles de la LPO 85 seront présents lors des portes ouvertes « Rendez-vous aux jardins » du 9 juin 2019, venez nombreux pour découvrir ce Refuge LPO un peu particulier !

Léa BRUN
pour le groupe Refuges LPO 85



Vous aussi, vous avez rejoint le réseau des Refuges LPO ? !

Vous pouvez participer au groupe de bénévoles LPO qui proposent des visites conseil dans les Refuges LPO ou même les accueillir chez vous ! Contactez-nous par mail à refugeslpo85@lpo.fr



OISEAUX, QUI ÊTES VOUS ?

LES FAUVETTES

Fauvette à tête noire © Marc Pihet

Ordre : Passériforme
Famille : Sylviidés
Genre : Sylvia

INTRODUCTION

Les Fauvettes sont synonymes, pour beaucoup d'entre nous, de chanteurs émérites, pourtant le terme fauvette a pour étymologie la couleur fauve, brune, dominante de leur plumage et non leurs chants. Cette opposition entre discrétion des plumages et performances vocales nous a toujours intrigués voire déroutés. Même après des années nous nous faisons encore surprendre par les mélodies et les imitations de la Fauvette à tête noire pensant à bien d'autres espèces qu'au discret oiseau gris à bérêt noir.

Dans cette troupe de chanteurs qu'est le genre *Sylvia*, quatre espèces sont nicheuses dans notre département et trois autres y sont observées occasionnellement.

FAUVETTES NICHEUSES EN VENDÉE

La Fauvette des jardins, *Sylvia borin*

Longueur : 13 à 14,5 cm

Ce qui est le plus remarquable chez la Fauvette des jardins, c'est qu'elle n'a rien de remarquable ! Tantôt caractérisée par son « aspect neutre », tantôt « oiseau au plumage uniforme », la Fauvette des jardins a effectivement un plumage uniformément gris - brun olive. A peine peut-on distinguer les côtés de son cou gris. Le mâle ne se distingue pas de la femelle.

Mais si son plumage n'a rien de distinctif, en revanche le chant de cette fauvette est caractéristique. Il se compose d'une cascade de notes rapides assez longue. On peut le distinguer de celui de la Fauvette à tête noire par l'absence de note flûtée à la fin de son chant (cf. xenocanto.org).



Fauvette des jardins © Pascal Bellion

Migratrice subsaharienne, la Fauvette des jardins est de retour dans nos contrées dès la mi-avril. Malgré son nom, on la trouve rarement dans les jardins. En effet, cette fauvette, contrairement à ses cousines à tête noire et grisette, est exigeante quant à son habitat. Elle a besoin d'une strate arbustive dense dotée d'un couvert végétal important. Elle fréquente en effet le bas des buissons et reste très discrète. On la retrouve ainsi dans des parcs fortement arborés ou dans les lisières de forêts ou des parcelles forestières en cours de régénération.

Comme toutes les fauvettes, c'est un insectivore qui se nourrit plutôt de chenilles et de larves. Mais dès la fin de l'été arrivée, elle se nourrit de nombreuses baies (framboises, mûres et autres fruits) lui permettant de se constituer d'importantes réserves de graisse nécessaires à sa migration.

La Fauvette des jardins niche dans le courant du mois de mai et dépose 4 à 5 œufs dans son nid situé dans la strate basse des buissons. La femelle couve pendant deux semaines. Une fois les œufs éclos, les poussins sont nourris par les deux parents et quittent le nid après deux semaines.

En Vendée, l'espèce est présente partout où le couvert végétal est assez dense (haies, bosquets, forêts...). Ainsi, on ne la trouve pas dans les zones de plaine. Après une forte baisse constatée dans les années 90, la population de Fauvette des jardins semble stable. Elle est cependant victime de la suppression des haies bocagères.

La Fauvette à tête noire, *Sylvia atricapilla*

Longueur : 13,5 à 15 cm

La Fauvette à tête noire se reconnaît aisément par sa calotte, noire chez le mâle et rousse chez la femelle et le jeune. Il arrive cependant que certains mâles de première année aient la calotte rousse. Le reste de son plumage est uniformément gris.

Le chant rapide de cette fauvette est reconnaissable par son « forte » flûté final. La Fauvette à tête noire aime également inclure dans son chant des imitations d'autres passereaux, ce qui peut perturber l'observateur...



Fauvette à tête noire femelle © Michel Pirio

OISEAUX, QUI ÊTES VOUS ?

LES FAUVETTES (SUITE)

Fauvette grisette © Maxime Piriou

Migratrice subsaharienne, la Fauvette à tête noire est de retour dès le début du mois de mars. On la trouve dans des milieux arborés et/ou arbustifs. Moins exigeante que sa cousine des jardins, la Fauvette à tête noire est présente jusque dans les jardins arborés urbains et péri-urbains.

Insectivore pendant la période de nourrissage des jeunes, elle est, comme la Fauvette des jardins, le reste de l'année également frugivore (fruits de lierres, de troène, raisins...). Elle ne dédaigne pas non plus se nourrir de graines et de bourgeons.

À son arrivée au début du mois de mars, le mâle chante pour marquer son territoire. La femelle arrive une dizaine de jours après. Les couples formés nichent dès la fin du mois de mars. La femelle pond alors 4 à 5 œufs et les couve pendant quinze jours. Après une période de nourrissage d'une dizaine de jours, les jeunes quittent le nid dès la première décade de mai. Ils suivent leurs parents pendant encore une dizaine de jours avant de se disperser.

En Vendée, l'espèce est présente sur tout le territoire et est notée nicheuse certaine/probable sur la quasi-totalité des carrés du dernier atlas des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. La dynamique de sa population montre une tendance positive (+ 31% dans la région des Pays de la Loire entre 2001 et 2012). Aucune menace spécifique ne pèse sur cette espèce qui s'accommode des espaces verts urbains pour nicher.

insectivore strict. Les jeunes et les adultes migrent assez tardivement fin août et surtout en septembre. Comme tous les passereaux migrateurs nocturnes la grisette peut se retrouver au lever du soleil dans des milieux inhabituels pour elle : un parc urbain, une haie de tamaris en bord de mer...

La grisette est commune en Vendée aussi bien sur le littoral et les îles que dans le bocage. Il n'existe pas de menace particulière dans notre région mais comme tout migrateur transsaharien l'état des populations dépend des conditions climatiques en zone d'hivernage sahélienne.



Fauvette grisette © Gérard Carreau

La Fauvette grisette, *Sylvia communis*

Longueur : 13 à 15 cm

La Fauvette grisette fait partie de ces oiseaux chanteurs attendus chaque printemps par les ornithologues. Comme le rossignol ou la Fauvette des jardins, elle nous revient de ses quartiers d'hiver subsahariens début avril. Dès son arrivée, le mâle commence à chanter, perché à découvert ou parfois en vol, ce qui, contrairement aux deux espèces citées précédemment, permet de l'observer facilement. Le chant est aisément reconnaissable car stéréotypé (cf. xenocanto.org) ; ce n'est pas la cascade de sons de sa cousine des jardins ou les imitations de la tête noire.

Visuellement le mâle se caractérise par sa gorge blanche contrastant avec la tête grise. Le dos est brun, les ailes sont à dominante brun roux, la queue est grise avec les rectrices les plus externes blanches. Le dessous est blanc avec la poitrine lavée de rose. Le plumage de la femelle et des juvéniles est semblable hormis la tête brune et l'absence de cercle oculaire blanc.

C'est un oiseau des haies et des ronciers, du bocage et de la friche. Elle est généralement absente des milieux fermés comme les forêts ou à contrario des milieux ouverts comme les roselières et les zones de grandes cultures. Toutefois elle peut se rencontrer dans les parcelles en régénération ou sur les points hauts des marais. Le nid est construit entre 50 cm et 1,5 m du sol au cœur de la végétation. Une seule nichée de 5 œufs est élevée. Contrairement à la tête noire c'est un

La Fauvette pitchou, *Sylvia undata*

Longueur : 13 à 15 cm

Une après-midi de novembre à la Pointe des corbeaux sur l'île d'Yeu, prospectant les buissons autour du phare, je fais s'envoler d'un roncier un petit passereau très sombre. La longue queue bien visible me fait abandonner l'Accenteur mouchet omniprésent. L'oiseau se perche quelques secondes en évidence éclairé par le soleil automnal ce qui me permet de distinguer les couleurs : gris acier uniforme sur les parties supérieures et rouge lie de vin sur les parties inférieures, de la gorge aux sous-caudales. La silhouette peut rappeler une Fauvette grisette mais plus ramassée, plus compacte avec une queue relevée. Juste le temps nécessaire à la détermination, l'oiseau plonge dans un buisson d'ajoncs et ne reparait plus.



Fauvette pitchou © Aymeric Mousseau



OISEAUX, QUI ÊTES-VOUS (SUITE ET FIN)

Fauvette pitchou © Fabrice Jallu

Cette observation fugace est souvent le seul contact visuel avec la Fauvette pitchou. Les oiseaux étant plus démonstratifs au printemps, le mâle se distinguera de la femelle par ses couleurs plus vives, une gorge pointillée de blanc et un cercle orbitaire rouge plus marqué.

La pitchou est la plus nordique des fauvettes dites méditerranéennes : en effet elle niche le long de la façade atlantique jusque dans le sud de l'Angleterre. En Vendée comme en Bretagne, cette espèce est inféodée aux landes basses à ajoncs et bruyères. Dans notre département elle n'est commune que sur l'île d'Yeu où la population nicheuse avoisine probablement la centaine de couples. Cette fauvette sédentaire est très sensible aux hivers rigoureux notamment en cas de couverture neigeuse importante l'empêchant d'accéder aux insectes dont elle se nourrit.

Le chant et les parades ont lieu dès mars, une première ponte est déposée à partir d'avril et souvent une seconde en juin. La couvaison des 4 œufs dure une douzaine de jours. Le régime alimentaire des jeunes est composé principalement de chenilles. L'envol s'effectue 2 semaines après l'éclosion.

La principale menace pesant sur la pitchou est la destruction, le morcellement des vastes landes d'ajoncs et de genêts constituant son habitat de prédilection.

FAUVETTES NON NICHEUSES EN VENDÉE

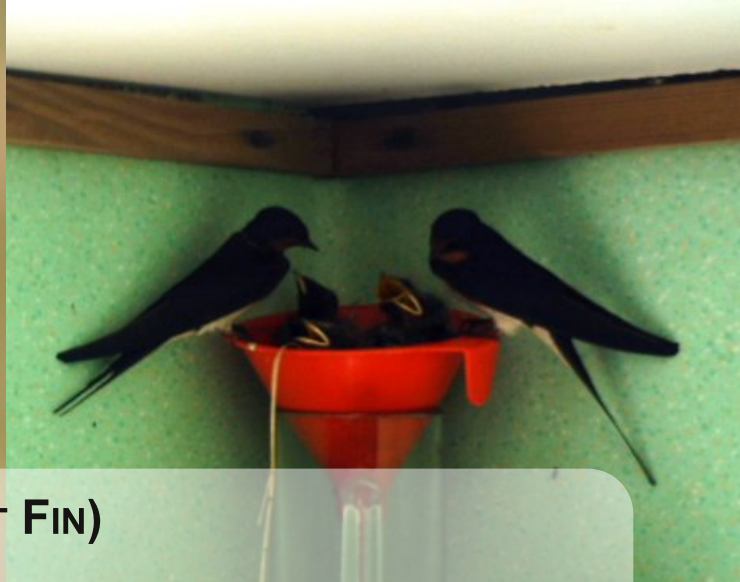
Trois espèces nicheuses en France et observées occasionnellement en Vendée et une espèce très, très, mais vraiment très loin de sa région natale feront quant à elles l'objet d'un prochain article :

- la Fauvette babillarde – *Sylvia curruca*,
- la Fauvette passerinette – *Sylvia inornata*,
- la Fauvette à lunettes – *Sylvia conspicillata*
- la Fauvette naine – *Sylvia nana*.

CONCLUSION

De nature discrète et pouvant fréquenter des milieux similaires, il faut chaque année se familiariser à nouveau avec le chant des fauvettes pour pouvoir les identifier. C'est en connaissant parfaitement leur chant qu'on peut également espérer tomber sur des espèces moins communes. Ainsi, sur le terrain lors d'une sortie printanière, on identifie un chant de fauvette mais on le trouve « étrange ». Une fois « éliminé » un chant de Fauvette à tête noire composé d'imitations, ou un chant de Fauvette grisette pas assez grinçant à notre goût, peut-être se trouve-t-on face à une rareté égarée lors de son voyage pré-nuptial... Alors, à vos écouteurs et à vos oreilles ! À bon entendeur...

Johan GARDON & Bertrand ISAAC



Hirondelle rustique "d'entonnoir" © Daniel Daniel



L'HIRONDELLE D'ENTONNOIR



Une espèce inconnue
Qu'on n'avait jamais vue,
En tout cas, pas chez nous,
Est arrivée en mai,
Ce mois où chacun fait
Ce qu'il veut sans tabou.

Pas de nid maçonné,
Elle s'est installée
Dans un simple entonnoir
Où elle a déposé
Brins de paille et duvet
Pour en faire un nichoir.

Est-ce par conviction
Ou par obligation ?
Est-elle un peu radine ?
Ou anti-tradition
Et farouche aux pressions
Des règles citadines ?

Est-ce un élu zélé
Qui l'a découragée
D'investir dans le dur,
Ou quelque décroissant
Hostile aux logements
Qui comportent des murs ?

Serait-ce par paresse
Ou plutôt par détresse ?
Est-elle un peu simplette ?
Ce bel oiseau sans cage
Vit-il à notre image,
La folie qui nous guette ?

J'attends fébrilement
Qu'elle entonne son chant,
Qu'elle trisse ou gazouille.
J'attends de voir bouger
Son plumage doré,
Son joli plastron rouille.

J'attends surtout de voir
Comme autant d'entonnoirs
Les petits becs béants
Que du matin au soir
Les parents blancs et noirs
Gavent assidûment.

Daniel DANIEL



COIN DES BAGUÉS

ACTUALITÉ PLUS (OU MOINS) RÉCENTE DES BAGUES :

Un printemps 2019 tout en couleur « COULEUR » ... !

• L'hiver 2018/2019 avait été déjà bien fourni, avec la présence, notamment en baie de l'Aiguillon, d'**avocettes élégantes** (*Recurvirostra avosetta*) issues de programmes de marquage étrangers (Allemagne, Pays-Bas) au milieu de nos effectifs hivernants habituels « courts migrants », nés ou nicheurs sur nos marais atlantiques (de la Bretagne aux Landes).



Avocette élégante de 1^{ère} année baguée WFU/Gm par Frank Majoer aux Pays-Bas le 15/06/2018 et contrôlée à plusieurs reprises sur l'estuaire du Lay - Photo © Franck Salmon

• La fin du mois de mars 2019 vit l'arrivée, après le passage des premiers **petits gravelots** (*Charadrius dubius*) migrants, de quelques individus porteurs de bagues « drapeaux » gravées et numérotées.

Au cours de deux jours consécutifs, deux individus différents, porteurs des mêmes types de marquage, furent détectés sur deux marais privés du Talmonçais.

Ce type de marquage correspond à un programme espagnol, les responsables ibériques ont été contactés, nous attendons leur retour d'information.

Une attention toute particulière sur cette espèce et un plus grand effort de détection des individus bagués seraient les bienvenus, au printemps 2020...



Avocette élégante « Bretonne » RYN/mYY fidèle à l'estuaire du Lay en hiver, depuis sa 3^{ème} année (2003) Photo © Bernard Guyot

• Le mois d'avril vit l'arrivée de troupes plus ou moins conséquentes de **courlis corlieux** (*Numenius phaeopus*).

Signalant leur passage de leurs sifflements flûtés et « hennissants », certaines troupes ont fait escale ici ou là, appréciant les zones inondées pour leurs escales migratoires, souvent courtes.

C'est au sein d'une troupe d'une soixantaine d'individus en reposoir dans un marais qu'un individu porteur d'une bague jaune gravée d'une combinaison alpha-numérique a été détecté et contrôlé.

Le programme correspondant au marquage de ce Courlis corlieu est un programme de baguage finlandais. Nous attendons le retour d'information du responsable du programme.



Courlis corlieux (*Numenius phaeopus*) en reposoir dans un marais du Talmonçais le 25/04/2019. On distingue au second plan, l'individu marqué, mais seulement la partie supérieure de la bague jaune. Photo © Franck Salmon



↑ Petit gravelot - Photo témoin du type de marquage effectué dans le cadre de ce programme espagnol © PEPE Greno

← Petit gravelot (*Charadrius dubius*) Y34/B Photo prise à Talmont-Saint-Hilaire, le 23/03/19 © Katia Dutour



COIN DES BAGUÉS (SUITE) :

Contrôles de bagues au cours d'actions de baguage

Les actions de baguage, qui demandent de réitérer les efforts de capture et de marquage année après année, produisent dès leur mise en place de nombreuses satisfactions. Au bout de quelques années, le nombre d'individus bagués est tel que les retours de contrôles de centrales étrangères augmentent considérablement.

C'est ce qui se produit sur le site de suivi des « anciens marais salants », propriété de la LPO.

- Ainsi, **deux rousserolles effarvates** (*Acrocephalus scirpaceus*) baguées en août 2017 ont-elles été contrôlées au cours de leur migration post-nuptiale 2018 par des bagueurs belges, l'une dans la région d'Anvers, l'autre en Wallonie.

- **Un Phragmite des joncs** (*Acrocephalus schoenobaenus*), bagué le 09/08/2018 en Belgique, a été contrôlé à Champagné-les-Marais, 11 jours plus tard. Notre site de suivi se situe à 645 km de son lieu de baguage.

- **Une Rousserolle effarvate** (*Acrocephalus scirpaceus*), baguée aux Pays-Bas le 01/08/2018, a été contrôlée 21 jours plus tard sur ce même site de suivi de Champagné-les-Marais, à une distance de 802 km de son lieu de baguage.

- **Un Gorgebleu à miroir** (*Luscinia svecica*), bagué le 15/08/2018 aux anciens marais salants de Champagné-les-Marais, a été contrôlé « à contre-sens migratoire » sur le site de baguage du Lac de Grand Lieu en Loire-Atlantique le 21/08/2018.

Ce phénomène est connu, plus marqué chez les individus inexpérimentés de première année civile, il illustre bien le fait que la migration ce n'est pas toujours rectiligne et rarement « un long fleuve tranquille » !

Toutes les informations contenues dans cet article et concernant des oiseaux bagués proviennent du C.R.B.P.O. (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), de données personnelles et d'informations de contrôle ou reprises fournies (ou transférées) par M^{mes} Katia Dutour et Suzanne Praud et M. Stéphane Rapin. Les références des programmes correspondant aux types de marquage couleur observés proviennent du site internet <https://www.cr-birding.org>.

Franck SALMON



Barges à queue noire : trouvez Charlie ! - Photo © Julien Sudraud

**Consultez les CV des barges à queue noire baguées
ou transmettez vos observations sur
www.bargeaqueuenoire.org**

LES BARGES ISLANDAISES, SACRÉES VOYAGEUSES !

Le laboratoire Littoral ENvironnement de Sociétés (LIENSs), de l'Université de La Rochelle-CNRS et la LPO suivent les limicoles au sein des pertuis charentais grâce à des balises GPS-VHF (programme LIMITRACK). Cette technique permet de connaître la position quotidienne des oiseaux individualisés sans avoir à les capturer, ces positions étant transmises par radio vers des stations de réception disposées tout près des repaires de marée haute.

L'équipe de La Rochelle est venue, en décembre, poser une de ces stations de réception dans la réserve naturelle des marais de Müllembourg à Noirmoutier, car plusieurs milliers d'oiseaux y stationnent à chaque marée haute. Cette antenne était destinée à capter des oiseaux qui n'étaient pas redescendus en Charente-Maritime après la saison de reproduction.

Et ceci a permis de "retrouver" l'une des barges baguées dans les pertuis charentais à l'automne 2018. Le laboratoire LIENSs nous a transmis les données sur les tribulations de cet oiseau, et les données de 2 autres oiseaux passés en Marais breton.

La barge à queue noire nommée **ISL14**, équipée à l'automne 2018, est restée sur la côte charentaise jusqu'au début du mois de novembre. Elle est ensuite allée passer la fin de l'automne et le début de l'hiver dans les marais de Guérande, a fréquenté l'île de Noirmoutier en janvier et février. Elle a ensuite été aperçue 2 fois sur le continent, à Beauvoir-sur-Mer.

Un autre barge, **BQN01**, a passé l'hiver 2017-2018 dans les marais charentais et a entamé sa migration de printemps début avril. Après avoir fréquenté les prairies inondables de l'estuaire de la Loire, elle est redescendue vers Grand lieu puis en Marais breton. Elle y a passé 1 mois, entre la baie de Bourgneuf, la lagune et les marais de Bouin, les terrains LPO et du Conservatoire du Littoral à Beauvoir, le polder de Sébastopol, la ferme des Cochets... Le 15 mai elle est partie vers l'Islande et est revenue en France par la Manche, fin juillet.

Enfin, la barge à queue noire nommée **MOZ16** a passé l'hiver 2016-2017 dans les marais d'Olonne. Elle est arrivée début février 2017 en Marais breton, où elle est restée jusqu'au 5 mai. Elle y a fréquenté les prés inondés pâturés par les vaches et les brebis de Corentin, de Fred et Ludivine mais aussi les terrains LPO à Beauvoir, les petits marais salés de Bouin, la baie de Bourgneuf, l'étang des Mattes, la lagune de Bouin. Le 5 mai elle a pris la route de l'Islande, et est revenue en France dès le 2 juin (a-t-elle niché ?). Elle a de nouveau passé presque 2 mois en Marais breton, jusqu'au 24 juillet, elle a stationné dans les prairies voisines de la ferme des Cochets avant de rejoindre l'île de Ré.

← Périple de la Barge à queue noire MOZ16
en rouge : l'aller ; en bleu : le retour
© LPO Vendée - Données LIENSs-CNRS

Perrine DULAC

COIN DU NATURALISTE : LE LESTE À GRANDS STIGMAS

Lestes macrostigma

© Didier Desmots - LPO-RNN marais de Müllembourg

Carte d'identité

• **Nom commun** : Leste à grands stigmas

• **Nom scientifique** : *Lestes macrostigma*
(Eversmann, 1836)

• **Famille** : *Lestidae* (Odonates)

• **Signes distinctifs** : Demoiselle de grande taille (avoisinant celle des Calopteryx), coloration assez sombre : pulvérisation bleue chez les individus matures des deux sexes. Se distingue des autres Lestes par la grande largeur de son ptérostigma, surmontant 3 à 4 cellules.

• Lieux de vie :

- eaux saumâtres littorales colonisées par le Scirpe maritime (*Bolbochoenus maritimus*) dont la salinité peut être très variable mais est généralement élevée en fin de printemps voire très élevée en été consécutivement à l'assèchement des dépressions.

- principalement des marais salants abandonnés et non connectés à la mer, alimentés en eau douce par la pluie ou le ruissellement des prairies adjacentes de préférence.

• **Répartition** : sa répartition mondiale est relativement vaste, du littoral atlantique à l'Oural, mais elle est très morcelée. En France, il n'est connu aujourd'hui que du Var, des Bouches du Rhône, de la Corse, de la Charente-Maritime, de la Vendée et de la Loire-Atlantique.

• Statut de conservation :

- Préoccupation mineure (LC) sur la liste rouge mondiale UICN (2014)

- Vulnérable (VU) sur la liste européenne UICN (2010)

- En Danger (EN) sur la liste rouge de France métropolitaine (2016)

Cette espèce n'est pas réglementée.

Photo © Julien Sudraud



HISTORIQUE DE L'ESPÈCE EN VENDÉE

Lestes macrostigma a été récemment découverte en Vendée en 1990 sur l'île de Noirmoutier puis dans d'autres sites du littoral vendéen : le Marais breton, les marais de Saint-Hilaire-de-Riez, les marais d'Olonne, les marais de la Guittière à Talmont-Saint-Hilaire et le Marais poitevin (Lagune de la Belle-Henriette et Marais de Champagné-les-Marais).

En 2014, dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur des Odonates, un état des lieux est réalisé sur tous les sites susceptibles d'accueillir l'espèce. Les prospections permettent de dresser un bilan de l'évolution de cette espèce en Vendée, à minima des différentes stations (tableau ci-dessous).

Il faut noter que l'année 2014 a connu un climat très sec, défavorable à *Lestes macrostigma* : les assècs précoces peuvent empêcher les larves de mener l'émergence à son terme et soit anéantir complètement une population, soit limiter fortement le nombre d'individus, entraînant une détection aléatoire. Le Leste à grands stigmas est connu pour avoir des variations de population importantes d'une année sur l'autre.

L'île de Noirmoutier et le Marais breton apparaissent maintenant comme les bastions de l'espèce pour le département. Les populations du Marais poitevin et du marais d'Olonne sont relictuelles et limitées à quelques bassins au bord de l'extinction.

TABLEAU : ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE LESTES MACROSTIGMA EN VENDÉE

Station	1 ^{ère} obs*	Présence en 2014	Remarques et actualités 2019
Ile de Noirmoutier	1990	Oui	Très forte population principalement dans la réserve naturelle nationale des Marais de Müllembourg.
Marais breton	2000	Oui	Population en mauvais état de conservation dont l'avenir est encore incertain malgré les efforts de conservation des rouchères (terrains LPO, ENS).
Marais de Saint-Hilaire-de-Riez	1990	Non	Urbanisation du site dans les années 1990.
Marais d'Olonne	1991	Oui	Population en très mauvais état de conservation, présente dans une seule mare et non revue depuis deux ans.
Marais de la Guittière à Talmont-Saint-Hilaire	1998	Non	Disparue. Disparition des scirpes maritimes suite à l'entrée d'eau de mer provoquée par la tempête Xynthia (2011).
Marais poitevin Lagune de la Belle Henriette	1998	Non	Population disparue. Reconnexion de la lagune à la mer depuis 2012-2013 et disparition des scirpaies.
Marais salants de Champagné-les-Marais	1998	Oui	Secteur soumis au pâturage des bovins avec gros impact sur les zones à Scirpe maritime en plus des dégradations par les ragondins. Population en mauvais état de conservation, au bord de l'extinction.



COIN DU NATURALISTE : LE LESTE À GRANDS STIGMAS (SUITE)

Lestes macrostigma © Christian Goyaud

D'un point de vue global, les populations de Leste ont été impactées par les tempêtes successives qui ont frappé le littoral vendéen. Au moins deux noyaux de population ont disparu suite à l'entrée d'eau salée sur des sites de reproduction (marais de la Guittière, lagune de la Belle Henriette). Ces phénomènes sont naturels et les espèces des milieux lagunaires sont normalement en capacité de recoloniser des sites rapidement (capacité de dispersion) dès que les conditions redeviennent favorables, encore faut-il qu'il existe des sites de repli à proximité. L'urbanisation (destruction des habitats) et la tendance à la gestion systématique en eau salée des marais littoraux (Noirmoutier, Olonne, Talmont) sont des facteurs très inquiétants pour l'avenir de cette espèce en Vendée.



Tandem de *Lestes macrostigma*
© Didier Desmots LPO-RNN marais de Müllembourg

Action !

En plus des diverses actions menées ici ou là¹, plusieurs structures du Marais breton vendéen et de Loire-Atlantique² ont mis en place un Programme LIFE sur les marais salés des marais breton vendéens et de Guérande : le LIFE SALLINA³, dans le but de préserver les marais salants et salés (lutte contre les espèces envahissantes, amélioration des connaissances, acquisition de marais, mise en place de gestion).

Parmi les actions de ce LIFE, la LPO Vendée réalise pour la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier la cartographie des scirpaies et des lestes à grands stigmas de l'île de Noirmoutier. Ce travail en cours vise dans un premier temps à inventorier les lagunes à Scirpe maritime puis en juin 2019 et 2020 à rechercher les populations de lestes qui subsistent dans ces lagunes. Ce travail vient compléter et élargir les études et le suivi menés par la Réserve Naturelle Nationale de Müllembourg qui abrite la principale population de Vendée.

Affaire à suivre !

Charles DUPÉ

avec la participation de Jean-Guy ROBIN, Didier DESMOTS,
Emmanuel JOYEUX que nous remercions ici



Rouchère de la RNN des Marais du Müllembourg
© Didier Desmots LPO-RNN marais de Müllembourg

Sources :

- <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- Dupont P. (coordination), 2010. *Plan national d'actions en faveur des Odonates*. Office pour les insectes et leur environnement / Société Française d'Odonatologie – Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, 170 pp.
- GRECIA, 2012.- *Plan national d'actions en faveur des odonates : Déclinaison Pays de la Loire (2012-2015)*. Rapport pour la DREAL Pays de la Loire, 203 pp.
- Varenne F., Sudraud J. & Moncomble M., 2014. *Etat des lieux et protection des populations de Lestes macrostigma* (Eversmann, 1836) du littoral vendéen. LPO Vendée & Naturalistes Vendéens, 19 pp.

¹ Acquisitions par la LPO avec gestion adéquate des lagunes, gestion des espaces naturels sensibles des marais du Daviaud par la Communauté de Communes Océans Marais de Monts, Réserve Naturelle Nationale des marais de Müllembourg, site du Conservatoire du Littoral, etc.

² CAP Atlantique, ADBVBB, CEN Pays de la Loire, Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier, Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud Loire.

³<http://www.cap-atlantique.fr/actualites/lancement-du-programme-life-sallina-2018-2023>

LPO Infos

PAYS DE LA LOIRE

Page d'information de la coordination régionale LPO Pays de la Loire

Signature des premières chartes "Paysans de nature®"
en présence de nombreux paysans et partenaires © LPO Vendée

PAYSANS DE NATURE®

En Pays de la Loire, le projet Paysans de nature® est désormais ancré comme un élément important de notre action associative, visant à la création de nouveaux espaces dédiés à la biodiversité par l'installation paysanne, dans une démarche d'éducation populaire, impliquant donc largement les citoyen-ne-s.



Afin de promouvoir ce programme, avait été identifiée la nécessité d'avoir un visuel adapté. C'est désormais chose faite, avec le logo ci-contre.

Quatre documents indispensables à l'animation et la diffusion du projet ont également été réalisés (ou sont en cours de finalisation) :

- Un texte descriptif du projet **Paysans de nature®**, préambule aux 3 chartes d'engagement que sont...
- La **charte d'engagement** entre la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire et l'Association locale souhaitant déployer Paysans de nature® sur son territoire,
- La **charte d'engagement des "Paysans de nature®"**, qui s'installent en priorité pour assurer une mission de gestion d'espace naturel, en même temps qu'ils assurent leur production,
- La **charte d'engagement des "Paysans engagés en faveur de la biodiversité"**, qui ne s'installent pas en priorité pour assurer une mission de gestion d'espace naturel, mais qui souhaitent s'engager en faveur de la biodiversité, tout en assurant leur production.

Le socle minimal d'exigence pour la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire est celui de l'installation en agriculture biologique.

Mickaël POTARD

LA SIGNATURE DES PREMIÈRES CHARTES PAYSANS DE NATURE® EN VENDEE

Le vendredi 17 Avril 2019, a eu lieu la signature de la charte d'engagement entre la Coordination régionale LPO Pays de la Loire et la LPO Vendée pour déployer le projet Paysans de nature® sur le territoire vendéen.

En effet, chaque association locale environnementale qui souhaite s'engager dans ce projet, pourra signer cette charte avec la coordination régionale LPO Pays de la Loire.

À la même occasion, les premières chartes ont été signées avec des paysans qui s'engagent pour préserver la biodiversité dans leur ferme : 5 chartes "Paysans de nature®" et 1 charte "Paysans engagés en faveur de la biodiversité".

Cette soirée s'est poursuivie par la diffusion du film "Le Petit Peuple des champs" qui présente le grand intérêt des auxiliaires de culture et donc de la biodiversité pour la production agricole qu'elle soit maraîchère, céréalière, viticole, ...

Amandine BRUGNEAUX



Signature des premières chartes "Paysans de nature®"
en présence de nombreux paysans et partenaires © LPO Vendée

AGENDA 2019

- **Rencontres des Naturalistes et des Gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire** organisé en partenariat avec le CEN Pays de la Loire

du jeudi 14 au samedi 16 novembre 2019
à La Roche-sur-Yon (85)

PLUS D'INFOS SUR LE SITE INTERNET
[HTTP://PAYSDELA LOIRE.LPO.FR](http://paysdelaloire.lpo.fr)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



LE PROJET PAYSANS DE NATURE® SOUTENU PAR NOS PARTENAIRES

LE SOUTIEN DE L'ENTREPRISE MAISONS DU MONDE

Après avoir engagé une première collaboration en juin 2018 autour de la manifestation « Aux arbres » initiée par Maisons du Monde, les salariés de l'entreprise ont souhaité dédier le produit de la vente des pots de miel, issu des ruches de l'entreprise, au projet Paysans de nature® de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire.

Merci aux salarié-e-s et à l'équipe dirigeante de Maisons du Monde pour ce soutien.



Remise du chèque Maisons du monde © Maisons du monde

LE SOUTIEN DU FONDS DE DOTATION ITANCIA

Grâce au soutien du Fonds de dotation ITANCIA, notre association locale LPO Vendée a pu financer un chantier de pose de clôtures à moutons sur un site à orchidées à Talmont-Saint-Hilaire (85). Ce projet va permettre à un saunier, exploitant de marais salants à proximité immédiate de prairies à Sérapias en cœur, magnifique orchidée des landes acides, d'entretenir la parcelle concernée avec des moutons d'Ouesant. Le pâturage avec cette race locale est propice au maintien et au développement de ce type de végétation.

Le Fonds de dotation ITANCIA a également soutenu et permis la déclinaison du projet régional Paysans de nature® autour de la viticulture et de la biodiversité « VITI-BIODIV » :

La préservation de la biodiversité, qu'elle soit patrimoniale ou ordinaire, est devenue un enjeu majeur dans nos campagnes. Comme tout gestionnaire de l'espace agricole, le viticulteur peut donc jouer un rôle majeur dans la restauration et la préservation des espèces et des paysages. Après la parution d'un guide technique « Favoriser la biodiversité dans ses vignes », en collaboration avec la Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire (CAB), nous avons ainsi pu aller au contacts de viticulteurs d'Anjou et initier la pose d'aménagements favorables à la faune (oiseaux, chauves-souris) sur différentes exploitations viticoles.

L'ENTREPRISE TRIBALLAT-NOYAL

Dans le cadre de notre projet Paysans de nature®, le groupe Triballat-Noyal nous soutient, notamment au travers de :

- L'implication de la CR LPO Pays de la Loire dans le cadre du projet d'installations paysannes sur la « Ferme de l'Audace » à Varades, en Loire-Atlantique : 3 000 m² de bâtiments, 120 hectares de terres cultivables et de prairies permanentes, où la biodiversité est très riche... Avec une reprise de l'exploitation par 6 paysan-ne-s engagées en faveur de la biodiversité (Paysans boulangers, éleveurs-ses de vaches laitières, de brebis, avec production de produits laitiers, pastière, culture de champignons,...).
- La rédaction par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire d'un référentiel-test d'accompagnement de porteurs de projets Paysans de nature® à l'attention des Associations de Protection de la Nature.

PASSEURS DE TERRES

Aux côtés de l'association Terre de Liens Pays de la Loire, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire est membre fondateur « personne morale » de la SA-SCIC « Passeurs de terres », nouvel outil coopératif d'acquisition et de gestion du foncier agricole en Pays de la Loire, qui sera officiellement inaugurée le 25 Mai 2019.



AUTRE PARTENARIAT FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

ENEDIS PAYS DE LA LOIRE

En 2018, sur le réseau HTA, ce sont 21,5 km de lignes sensibles pour l'avifaune qui ont été traitées par Enedis Pays de la Loire (17,6 km prévus pour 2019). Sur le réseau Basse Tension (BT), sur des secteurs à enjeux avifaune BVA/Estuaire Loire/Marais Breton/Marais Poitevin, ce sont plus de 10 kms de fils nus qui ont été déposés en 2018, avec passage en fils torsadés ou en souterrain. Le même linéaire (10 kms) est programmé pour 2019.

Enfin, une expérimentation est en cours sur le département de Loire-Atlantique, pour extension progressive à l'échelle régionale, visant à une organisation optimale des travaux d'élagage (nécessaires vis-à-vis de la sécurité et de la hauteur de végétation sous les lignes), sous forme de « Tiers 1 ou 2 ou 3 », selon les enjeux connus (dates pour l'avifaune) et la localisation des ouvrages.

Mickaël POTARD

AGENDA 2019

VOS SORTIES

Retrouvez toutes les sorties de la LPO en Vendée sur le site internet <http://vendee.lpo.fr>

QUELQUES TEMPS FORTS

- Du 25 mai au 16 juin : Printemps bio
- Dimanche 9 juin : Rendez-vous aux jardins (voir page 6)
- Dimanche 16 juin : Marché festif à la Ferme des Cochets
- Du 5 au 22 août : Exposition "Nature d'en fer"
- Samedi 24 août : Noise for birds #3 à Saint-Gemme-la-Plaine

DES FORMATIONS NATURALISTES

sur inscription - réservées aux adhérents de la LPO Vendée

- Samedi 15 juin : Protection du Busard cendré
- Samedi 5 octobre : Reconnaissance des Laridés

LES COMPTAGES

SUIVI DES OISEAUX MIGRATEURS À LA POINTE DE L'AIGUILLON à partir du 1^{er} septembre - Tous les jours jusqu'au 30 novembre

COMPTAGE BAIE DE BOURGNEUF ET ILE DE NOIRMOUTIER

- Vendredi 14 juin à 13h00
- Mardi 16 juillet à 11h30
- Mercredi 14 août à 14h30
- Lundi 16 septembre à 16h00
- Vendredi 11 octobre à 13h45



Suivez les actus de la LPO Vendée sur



SOLUTIONS

DES MOTS CROISÉS N°5

DU LPO INFOS VENDÉE N°84

I	F	E	R	M	E	D	E	S	C	O	C	H	E	T	S
II	A	D	H	E	R	E	N	T	S		L	U	T	T	A
III	U	I		R	E	V	E	R		T	A	M	I	E	R
IV	C	L	I	C		A	B	O	M	I	N	E	R		C
V	O	E	D	I	C	N	E	M	E	S		R	A	G	E
VI	N		E		A	C		A	N	S	E		R	L	
VII	E	S	S	O	C	E	D	E	D	E	P	O	G	A	L
VIII	M	O		R		U	I	R	A		R	I	E		
IX	E	D		O	B	S	E	R	V	A	T	I	O	N	S
X	R	A	P		A	A		G	E	N	E	T	S		D
XI	I		H	E	S	U	S		D		O		A	H	
XII	L	P	O	V	E	N	D	E	E		S	U	I	V	I
XIII	L	A	B	O	R	A	T	O	I	R	E		S	E	V
XIV	O	L	I	E		G	E		P	H	A	L	E	N	E
XV	N	E	E		G	E	A	I		A	U	T	O	U	R

LES MOTS CROISÉS DU NATURALISTE, GRILLE N°6 PAR ALAIN GÉRARD :

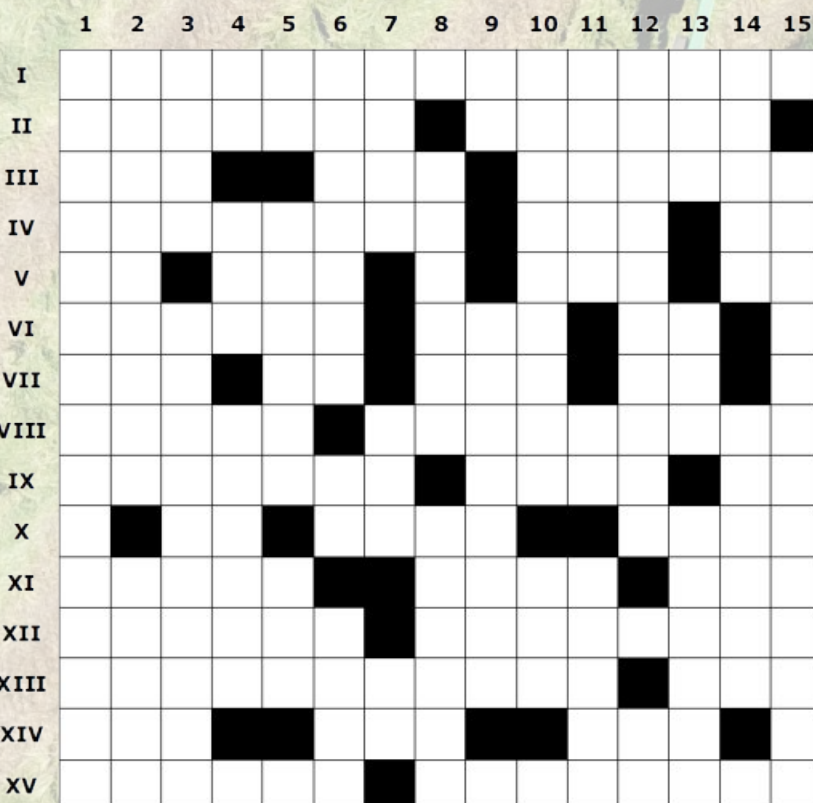
Les Fables de La Fontaine, un repaire pour la faune mais pas que... (définitions en gras)

Horizontalement :

I. Ils sont tous les deux un peu cabots... II. Très mal éduqué ce jeune pilleur de verger ! Chez nous, il s'appellerait Marcel... III. Lanka par derrière. Fleuve à crocodiles. Proche du cerfueil. IV. A une bonne descende en Russie. Belle bacchante. Que du blanc pour Arthur. V. Initiales du réalisateur de Donne-moi des ailes. Amusant palindrome. À l'envers, protecteur des espèces. Fruit à épeler. VI. Singe. Plus ou moins cru. Début ou fin du jour. VII. Culotté par derrière. Lettres de butor. Revenu. Tête d'échasse. VIII. **Un des maîtres de La Fontaine.** Comme le cou du héron pourpré. IX. **Encore trop petits pour espérer égaler le bœuf... Le cerf n'a pu échapper à celui du Maître.** Fixé à moitié. X. Dans une lagune. On y déballe sa marchandise... Éliminée par derrière. XI. Des sabres mais pas des grenadiers. Attachât. Sigle pour potache. XII. **Quelle artiste, la bestiole ! C'est la guigne, cet endroit ! XIII. Bataves. Bris de sérac. XIV. Bête expiatoire dans « Les animaux malades de la peste ».** Fait une fin pour les Anglais. Retenue. XV. **Fait la nique au 8 vertical ! Un drôle de coléoptère qui n'a pas eu peur de l'aigle...**

Verticalement :

1. Deux maîtres fripons qui espèrent bien tirer les marrons du feu ! 2. **Ni elle ni sa fille ne marchent droit.** En cuisine ou au salon. 3. Au diable. Apparemment, l'alcool ça le botte ! 4. Pris au vol. Robe du cheval de Dagobert ? Cousin de la daurade. 5. Grimpe sur les planches. Bêcher et planter là. Tête et queue de sittelle. 6. Comme le roseau de Pascal... Roule sur une table. Fut chargé de famille autrefois. 7. Lac ou pays selon le sens. N'est pas parti à l'oreille. Colporteur. 8. **Rien ne lui a servi de courir ! Pingouin ou guillemot.** 9. **Lettres de La Fontaine.** Mal embouchées. 10. Phobie des taupes. Bout de terre. 11. **Un roitelet pour lui n'était pas un fardeau...** Romains de Rimini. Fit comme l'araignée. 12. Une seule ne fait pas le printemps. Belle endormie. 13. Un brin d'iris. Bas, c'est sur terre. **Avec elle, si on la redresse, on est « Lynx envers nos pareils, et Taupes envers nous-mêmes » ! 14. Canal au marais. Dépouille animale. 15. « On a souvent besoin d'un plus petit que soi » est la devise de cette fable...**



LPO infos Vendée - Bulletin édité par la LPO Vendée

Siège social : la Brétinière
85000 LA ROCHE-SUR YON
Tél. : 02 51 46 21 91
vendee@lpo.fr

Site internet : <http://vendee.lpo.fr>

Base de données en ligne : www.faune-vendee.org



- Directeur de la publication : Luc Chaillot
- Comité de lecture : Nicole Bricout, Annick Mazoyer, Jean-Paul Paillat, Alain Raiffaud, Luc Chaillot
- Mise en page : Amandine Brugneaux - LPO Vendée - Impression : Imprimerie Verrier

Ont collaboré à ce numéro : Marc Blanchard, Frédéric Signoret, Amandine Brugneaux, James Pelloquin, Perrine Dulac, François Varenne, Mélanie Laplace, Victor Turpaud Fizzala, Léa Brun, Bertrand Isaac, Johan Gardon, Daniel Daniel, Franck Salmon, Charles Dupé, Mickaël Potard, Alain Gérard.

Photos : Julien Sudraud, Gaëtan Calmes, Amandine Brugneaux, Loïc Barbaud, Terres fert'île, Ferme du Lorient, Léa Brun, Marc Pihet, Michel Prio, Maxime Prio, Pascal Belion, Gérard Carreau, Aymeric Mousseau, Fabrice Jallu, Daniel Daniel, Bernard Guyot, Pepe Greno, Katia Dutour, Franck Salmon, Didier Desmots - LPO RNN marais de Müllembourg, Christian Goyaud, François Varenne, Maisons du monde, Photothèque LPO Vendée.
Dessins : Lydie Gouraud

© LPO 2019 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

